



# Communiqué

## Sites scolaires

## Riant-Pré est officiellement inauguré et la Ville se plie en quatre pour Eglantine

**Le site scolaire de Riant-Pré a été officiellement inauguré le mardi 30 novembre. Mercredi 1<sup>er</sup> décembre, ce fut au tour de celui d'Eglantine avec pas moins de quatre nouvelles infrastructures : un bâtiment scolaire, un APEMS, un parc et une place de jeux. Plus que des écoles, les sites scolaires sont désormais appelés à jouer un rôle central dans leur environnement urbain, à la fois pendant et hors des heures de cours, participant ainsi à l'amélioration de la vie de quartier.**

A peine un jour après l'inauguration officielle du collège de Riant-Pré, investi depuis une année par les élèves ([communiqué du 21 octobre 2021](#)) mais dont l'inauguration avait été reportée en raison de la pandémie, quatre nouvelles infrastructures viennent de voir le jour sur le site scolaire d'Eglantine. Les deux inaugurations se sont déroulées en présence de M. David Payot et de Mme Natacha Litzistorf, Conseillers municipaux, ainsi que des directions d'établissement respectives. L'artiste lausannoise Annaïk Lou Pitteloud était également présente à Riant-Pré pour l'inauguration de son œuvre intitulée « *Horizon, 2020, Balustrade dont la main courante évolue entre les âges...* »

### Un nouveau bâtiment à Eglantine qui se joue du terrain

Le nouveau bâtiment, comprenant une extension du collège d'Eglantine et un APEMS, fournit désormais 5 classes supplémentaires aux élèves ainsi qu'un APEMS pour 48 enfants. Ce projet profite du terrain en pente pour organiser l'accueil scolaire et parascolaire de manière indépendante: au rez inférieur, l'APEMS bénéficie d'une entrée en lien direct avec le terrain de sport, tandis que la partie scolaire prend place dans les trois étages supérieurs, avec une connexion directe au parc public nouvellement aménagé.

Pour M. David Payot, Municipal de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers : « La Ville se doit d'offrir aux élèves lausannois.es des conditions d'apprentissage optimales et cela passe notamment par l'augmentation du nombre d'espaces d'enseignement sur les sites scolaires ». La capacité scolaire est donc continuellement adaptée grâce à des agrandissements de structures existantes – Béthusy et Eglantine (août 2021), Belvédère (été 2022) – mais également par la construction de nouvelles écoles comme celle de Riant-Pré (novembre 2021), des Petits Cailloux à Praz-Séchaud (2022) ou encore de la future école des Plaines-du-Loup qui verra le jour en 2023.

### Des sites résolument durables

Entièrement réalisés en bois suisse, la construction des deux sites scolaires a été guidée par l'efficacité énergétique et le confort thermique. La mise en œuvre du collège de Riant-Pré s'est faite selon des exigences équivalentes à Minergie ECO tandis que l'extension d'Eglantine a fait appel à des matériaux écologiques garantissant notamment une qualité de l'air intérieur exempt de polluant. Enfin, la toiture est végétalisée et est équipée de panneaux photovoltaïques.

### Un parc réaménagé et rendu aux habitants du quartier

En sus des travaux d'édification du nouveau bâtiment à Eglantine, un projet de réaménagement complet de la parcelle, comprenant le parc public et la place de jeux, a été entrepris. Comme le relève Natacha Litzistorf, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture, « ce projet s'inscrit dans la politique de valorisation des préaux scolaires défendue par la Municipalité, notamment en terme de lutte contre le réchauffement climatique. Tout a été mis en œuvre pour préserver l'arborisation existante



historique, et la compléter par de nouvelles plantations. Quant à la réfection des revêtements de sols, elle a permis de perméabiliser une grande partie de la parcelle en utilisant des matériaux naturels ».

Ce réaménagement s'est accompagné d'une démarche participative auprès des élèves, qui a notamment abouti, le 25 novembre, en une matinée de plantation d'arbustes. En outre, pour rendre ce parc historique mieux adapté aux besoins variés des habitantes et habitants du quartier ainsi que de l'école, l'entrée va être réaménagée prochainement en une placette accueillante ouverte sur le quartier. Au cœur du parc, l'entrée des deux bâtiments de l'école, les bancs et assises ainsi que la place de jeux s'intègrent de manière harmonieuse dans ce nouvel espace.

## Installations innovantes sur la place de jeux

La place de jeux quant à elle disposait d'installations vieillissantes qui ne correspondaient plus aux besoins des enfants. L'aménagement a donc été complètement revu avec un accent particulier mis sur l'intégration paysagère des différents éléments. De nouveaux jeux privilégiant les matériaux naturels ont été installés avec des espaces de chute pourvus de copeaux de bois :

- une grande plateforme offre de nombreuses activités ludiques à 2 niveaux - cordes, échelles, toboggan, barres de glisse - à un grand nombre d'enfants.
- un mikado géant permet d'exercer son équilibre, des plateaux à ressort et des barres fixes à différentes hauteurs invitent à faire toutes sortes de jeux.

« Le défi était double : proposer des jeux adaptés à un grand nombre d'enfants tout en ayant un espace limité à disposition. Nous l'avons relevé et réussi à créer un espace offrant un maximum de qualité ludique sur peu de place. J'espère que le résultat enchantera les élèves tout comme les familles du quartier et de passage qui sont invités à en profiter sans modération ! » explique Florence Germond, municipale en charge des places de jeux.

## L'école comme centralité de quartier

Dans une ville qui se densifie, les sites scolaires constituent des lieux privilégiés alliant espace, verdure et infrastructures. Particulièrement pour Eglantine, toute la zone est très appréciée à la fois par les habitants du quartier qui profitent du cadre agréable que par les élèves qui l'utilisent comme préau scolaire, ce dernier jouant ainsi pleinement son rôle dans la mixité des usages.

Que ce soit donc pour le collège de Riant-Pré ou celui d'Eglantine, les nouveaux aménagements sont désormais appelés à jouer un rôle central dans la vie de leur quartier respectif à la fois pendant et hors des heures de cours, participant ainsi à l'amélioration de la vie de quartier.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/sep](http://www.lausanne.ch/sep)

## Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, 078 647 12 86**
- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, 079 647 99 85**
- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**
- **Barbara De Kerchove, cheffe du Service des écoles et du parascolaire, 021 315 64 62**

Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 2021